| 27 et 28 mars 2021 | VENTE AU DÉBALLAGE VIDE GRENIERS | N° Cadre réservé |
|---|---|---|

| COUPON RÉPONSE AVANT LE 1er MARS 2021 | COMITE DES FETES cfgratentourvg@gmail.com 06.32.58.66.09 | COMITE DES FETES Mairie - 5 rue Cayssials 31150 GRATENTOUR |
|---|---|---|

| | |
|---|---|
| **Nom** : ……<br>**Adresse** : ……<br>……<br>Téléphones : ……<br>Email : …… | **Réservation**<br>…… m |

**Nature de la vente :** (A remplir OBLIGATOIREMENT sous peine de refus du dossier)

……

# Tarif des emplacements

(Règlement par chèque, à l'ordre du comité des fêtes de Gratentour)

**Samedi** ☐ **Dimanche** ☐

**Merci de cocher le(s) jour(s) souhaité(s) et le tarif correspondant.**

| Longueur du stand | Tarif en € 1 Jour | | Tarif en € 2 jours | |
|---|---|---|---|---|
| 5 m | 15 € | | 25 € | |
| 10m | 25 € | | 35 € | |
| 15 m | 32 € | | 55 € | |

**Coupon réponse + Copie carte d'identité + règlement signé+ Responsabilité civile**

Par tranche de 5 mètres environ (plus ou moins 0.1 mètre)

PS : Il n'y a pas de possibilité de réserver de longueurs différentes à celle des tableaux ci-dessus.

Immatriculation : ……

**SIGNATURE OBLIGATOIRE DU REGLEMENT EN PAGE 2**

**Sous peine de nullité de l'inscription**

# REGLEMENT
## VENTE AU DEBALLAGE / VIDE- GRENIERS

***Ce règlement a pour objectif de permettre un parfait déroulement du vide grenier pour la sécurité et l'agrément des exposants, des visiteurs, des riverains et des bénévoles.***

**La réservation vaut pour LE WEEK-END COMPLET (Samedi ET dimanche) ou POUR UN Jour .**
**Une confirmation d'inscription vous sera envoyée par mail.**
**Les emplacements seront enregistrés à réception du dossier complet,** sans forcément tenir compte des habitudes antérieures.
Aucun changement ne pourra intervenir par la suite.
**Les inscriptions seront arrêtées dès que les tous emplacements seront réservés.**
Aucun remboursement de réservation ne sera possible en cas de désistement d'un exposant. Le montant de l'inscription restera définitivement acquis à l'organisateur.
Accueil des exposants à partir de 7h le samedi et le dimanche.
**Le jour du vide grenier,** tout emplacement non occupé à 8h par l'exposant qui l'a réservé, et sans nouvelle de sa part, sera attribué à un autre exposant, sans remboursement au premier constaté absent.
Un service de gardiennage sera assuré pour la nuit du samedi au dimanche par un maître chien.
**Le comité des fêtes ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable des vols et dégradations qui pourraient être commis pendant toute la durée de la manifestation.**
**Il est rappelé qu'il est expressément interdit de circuler avec les véhicules dans les allées pendant les horaires d'ouverture au public**. Les accès seront strictement fermés aux véhicules, pour des raisons évidentes de sécurité et de respect des exposants en place, **de 9h00 à 18h00**. **Pensez donc à prendre vos dispositions** (repas ou autre) pour ne pas avoir à utiliser vos véhicules dans la journée, ou à les sortir avant la fermeture des barrières.
**Aucun passe-droit ne sera accordé. Tout véhicule sortant du site après 9h ne pourra plus y rentrer.**
Le Comité des fêtes vous proposera une buvette avec restauration.
**Propreté emplacements**: vous trouverez le lieu de votre emplacement propre, sans poubelle, carton etc. Il vous est rappelé que vous êtes responsable de votre emplacement. **L'abandon de déchets pourrait engager votre responsabilité en cas d'accident.**
**PAS DE DISTRIBUTION DE SAC POUBELLE**. Pensez à prendre vos dispositions !
Nous essayerons de mettre des bennes sur le site pour la récupération des détritus. Si nous ne pouvions en avoir , vous êtes donc priés de récupérer tous vos déchets, cartons et objets divers, cassés ou invendus.
**Le Comité des Fêtes ne pourra être tenu pour responsable en cas de mise en cause ou d'accident lié au non respect du présent règlement.**
**Le Comité des fêtes se réserve le droit de refuser l'inscription de toute personne n'ayant pas respecté ce règlement lors de nos précédents vide-greniers.**

**«Attestation sur l'honneur de non-participation à deux autres manifestations de même nature au cours de l'année civile»**

Je soussigné déclare que tous les objets mis en vente par mes soins, lors de ce vide-grenier, ne sont pas d'origine douteuse.
Je décharge de toute responsabilité les organisateurs-bénévoles de ces deux jours de vide-grenier. Ceux-ci ayant fait le nécessaire pour la bonne tenue et l'honnêteté de cette manifestation.

**Je reconnais avoir pris connaissance du règlement et m'engage à le respecter**.

Fait à le, Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »